

N°2024/015

Nouméa, le 2 février 2024

## INSTALLATION DE NOUVEAUX HORODATEURS À PARTIR DU LUNDI 5 FÉVRIER

Afin de faciliter le quotidien des Nouméens, la ville de Nouméa procède au remplacement de ses horodateurs par de nouveaux modèles plus modernes et plus pratiques.



**LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU CENTRE-VILLE ET QUARTIER LATIN**

# NOUVEAUX HORODATEURS

**JUSQU'AU 2 MAI\*, LES ANCIENNES MACHINES SERONT PROGRESSIVEMENT REMPLACÉES PAR DES APPAREILS PLUS MODERNES.**

**+ PRATIQUE**

**NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT**

Carte bancaire  
(uniquement sans contact)

**OU**

Espèces

**+ SIMPLE**

**NOUVEAU FONCTIONNEMENT**

- 1 Je rentre mon numéro de plaque d'immatriculation
- 2 Je choisis de prendre, ou non, le ticket de stationnement
- 3 Je suis contrôlé grâce à ma plaque d'immatriculation

 Ville de  
**NOUMÉA**

[noumea.nc](http://noumea.nc)  
f Nouméamaville

Ces horodateurs de nouvelle génération sont dotés d'un nouveau système de gestion du stationnement payant qui présente plusieurs avantages.

## LES MOYENS DE PAIEMENT

En plus du paiement par pièces, il sera désormais possible de régler par carte bancaire sans contact. Les tarifs restent inchangés. Ils seront affichés sur l'écran d'accueil de l'horodateur et pendant la phase de paiement en fonction du temps de stationnement sélectionné.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

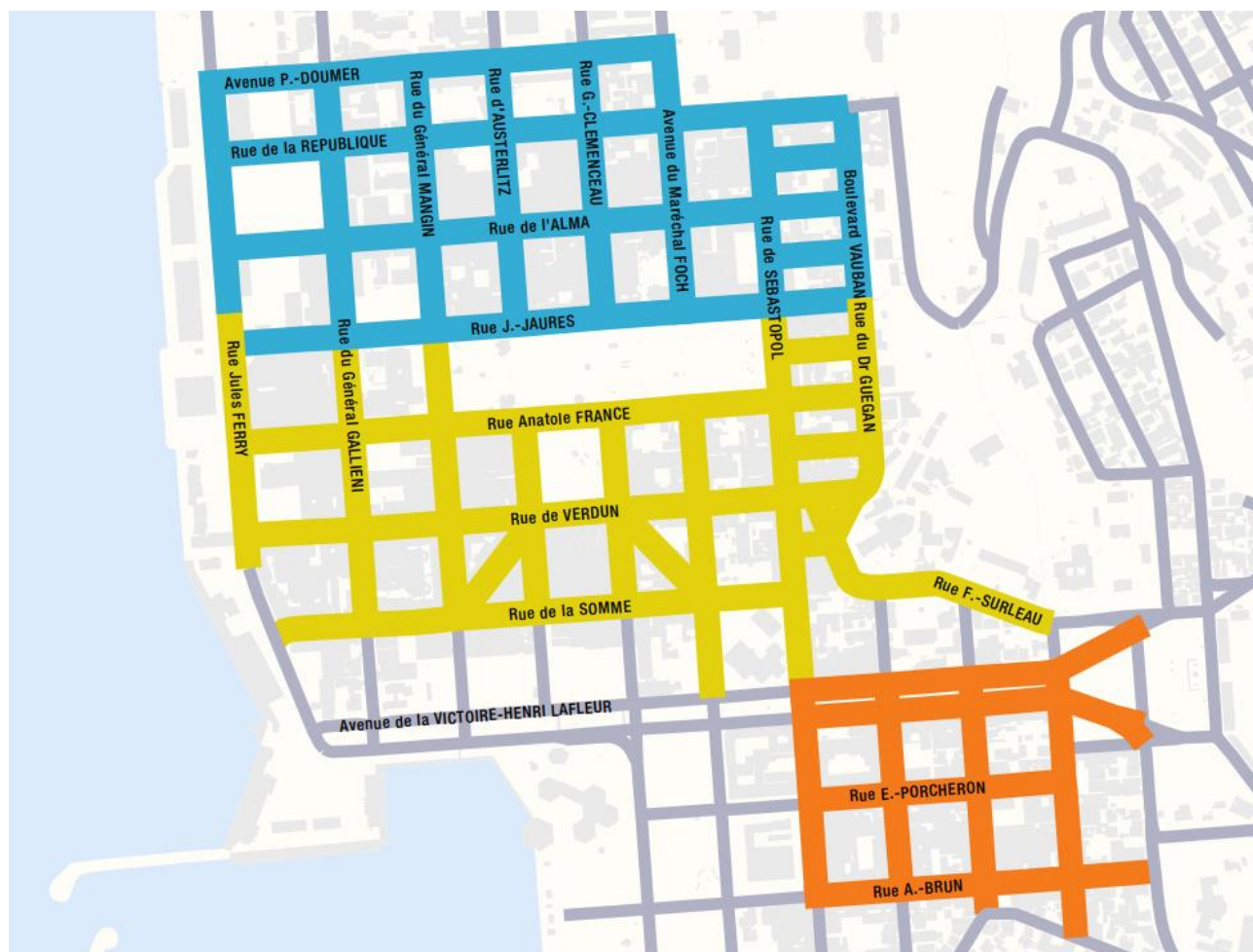
À l'horodateur, il faudra saisir sa plaque d'immatriculation pour enregistrer son véhicule avant de régler.

Les plaques d'immatriculation seront scannées par les agents de la section de surveillance de l'Espace Public pour vérification du bon paiement du stationnement.

L'impression du ticket n'est plus obligatoire puisqu'il n'est plus nécessaire de l'apposer derrière son pare-brise. Il reste néanmoins possible de l'édition sur demande en validant l'obtention du reçu.

## UN PHASAGE EN TROIS ZONES

Du 5 février au 2 mai, les horodateurs actuels seront progressivement remplacés. Cette période de déploiement peut évoluer en fonction des aléas climatiques.



- **Zone 1 : Nord du Centre-ville**

Les travaux d'implantation des nouveaux horodateurs débuteront le 5 février, pour une mise en fonctionnement le 14 mars.

- **Zone 2 : Sud du Centre-ville**

Les travaux d'implantation des nouveaux horodateurs débuteront le 14 mars, pour une mise en fonctionnement le 16 avril.

- **Zone 3 : Quartier Latin et avenue de la Victoire**

Les travaux d'implantation des nouveaux horodateurs débuteront le 17 avril, pour une mise en fonctionnement le 3 mai.